



HAL
open science

Arabe(s) et berbère en Mauritanie. Bilinguisme, diglossie et mixité linguistique

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Arabe(s) et berbère en Mauritanie. Bilinguisme, diglossie et mixité linguistique. Gunvor Mejdell & Lutz E. Edzard. High vs. Low and Mixed Varieties. Status, Norms and Functions across Time and Languages, Harrassowitz, pp.88-108, 2012, Série Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes (AKM). halshs-00843604

HAL Id: halshs-00843604

<https://shs.hal.science/halshs-00843604>

Submitted on 11 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Arabe(s) et berbère en Mauritanie

Bilinguisme, diglossie et mixité linguistique

Catherine TAINÉ-CHEIKH
LACITO (CNRS et Université de Paris III)

Dans un pays multiculturel comme la Mauritanie, se côtoient — et s'interpénètrent pour partie — une majorité de Maures arabophones et des minorités halpulaaren, soninké et wolof. Mon propos portera ici essentiellement sur le statut de l'arabe chez ceux qui ont le dialecte ḥassāniyya pour langue maternelle mais, en m'attachant à l'évolution historique de cette communauté, j'inclurai dans ma perspective le cas des anciens berbérophones. En effet, ceux-ci, pour leur immense majorité, se sont peu à peu fondus dans l'ensemble des hassanophones — ensemble qui tend à se vouloir 'arabe' mais est souvent considéré de l'extérieur, et non sans quelques arguments, comme 'arabo-berbère'.

J'étudierai les usages linguistiques de l'arabe et les normes langagières à différentes périodes qu'on pourrait qualifier, respectivement, de classique (ou pré-moderne) vs contemporaine. Parallèlement, je m'efforcerai de préciser ce qui, dans cette société saharienne d'Afrique de l'Ouest, peut éclairer les positions épilinguistiques vis-à-vis de l'arabe ou, plus exactement, vis-à-vis des différentes variétés de l'arabe.

Auparavant, je poserai les bases d'une réflexion sur la diglossie et sur la notion de prestige, en relation avec les usages standardisés et dialectaux de l'arabe.

1. Hiérarchisation et/ou complémentarité des glosses ?

Parmi les nombreuses variétés de l'arabe que l'on peut recenser, les unes (comme l'arabe 'coranique') concernent peu ou prou l'ensemble du monde islamique, tandis que les autres (langues maternelles de locuteurs) relèvent plus spécifiquement du monde arabe. La question de la coexistence de plusieurs usages de l'arabe est donc cruciale pour la sociolinguistique du monde arabo-musulman. Après avoir présenté cette dichotomie que d'aucuns présentent comme emblématique de la situation diglossique, je m'interrogerai sur les visions hiérarchiques projetées sur les variétés différentes de l'arabe, qu'elles coexistent dans une même communauté ou entrent en contact dans une aire géographique donnée.

1.1. L'émergence de la notion de diglossie

Les terminologies employées relativement à l'arabe varient beaucoup à travers les langues, les époques et les traditions. Elles reflètent pour partie des divergences de points de vue, mais elles convergent très souvent, au moins jusqu'à une période récente, vers une vision dichotomique.

Dans la tradition occidentale, la dichotomie est souvent présentée comme le reflet d'une situation particulière qualifiée de diglossique. L'usage du terme de diglossie, qui connaîtra, à partir des années soixante, un grand développement dans les études sociolinguistiques, a d'abord été réservé à deux aires linguistiques, celle du grec et celle de l'arabe.

Il naît en domaine grec, à la fin du XIX^e siècle¹. Psychari l'aurait en effet employé, bien avant d'écrire son article de 1928 dans le *Mercur de France*, dans une grammaire de néo-grec publiée en 1885. Il y reprenait — mais par deux fois seulement, en 633 pages ! — un terme usité peu de temps auparavant par un certain Roidis, mais faisait simplement mention

¹ Sur les premiers emplois du terme, je me réfère ici à l'article de Prudent (1981 : 15-16).

de l'«étrange diglossie dont souffre la Grèce». Ce serait son élève Hubert Pernot qui aurait explicité l'expression de son maître, en soulignant la coexistence de la *katharévusa*, langue scholastique, savante et essentiellement écrite, avec le démotiki ou romaïque, grec usuel ou vulgaire, qui est la seule langue courante bien qu'elle ne soit pas enseignée.

Lorsque William Marçais publie des rapports d'inspection sur la langue arabe dans *L'enseignement public, revue pédagogique*, il utilise l'expression de 'diglossie arabe'. Il en fait même le titre du premier des trois articles qu'il fait paraître en 1930-1931, les deux autres étant intitulés 'La langue arabe dans l'Afrique du Nord' et 'L'arabe écrit et l'arabe parlé dans l'enseignement secondaire'. Marçais reprend le terme de diglossie sans se référer à ses prédécesseurs et, selon Prudent (*ibid.* : 16), l'emploie pour la première fois sans guillemets ni italiques, ce qui signe l'intégration de ce lexème dans la langue française.

L'auteur, professeur au Collège de France et grand connaisseur du Maghreb, justifie l'emploi du terme de diglossie par l'observation de la situation suivante :

'La langue arabe se présente à nous sous deux aspects sensiblement différents ; 1° une langue littéraire dite arabe écrit (c'est le terme que nous adopterons) ou régulier, ou littéral, ou classique, qui seule a été partout et toujours écrite dans le passé, dans laquelle seule aujourd'hui encore sont rédigés les ouvrages littéraires ou scientifiques, les articles de presse, les actes judiciaires, les lettres privées, bref tout ce qui est écrit mais qui, exactement telle qu'elle se présente à nous, n'a peut-être jamais été parlée nulle part, et qui dans tous les cas ne se parle aujourd'hui nulle part; 2° des idiomes parlés, des patois tantôt assez proches, tantôt sensiblement éloignés les uns des autres, dont aucun n'a jamais été écrit, dont la fixation scripturale a valu parfois aux orientalistes qui l'ont tentée les sarcasmes indignés du monde arabe, dont les gens peu cultivés eux-mêmes s'efforcent de s'éloigner dans leurs correspondances, mais qui partout et peut-être depuis longtemps, constituent la seule langue de la conversation dans tous les milieux, populaires ou cultivés.' (1961 : 83)².

Les lignes qui suivent cette entrée en matière s'attachent à décrire les caractéristiques linguistiques et sociolinguistiques de l'arabe, 'sorte d'animal à deux têtes' du fait de l'existence de 'deux états d'une même langue, assez différents pour que la connaissance de l'un n'implique pas, absolument pas, la connaissance de l'autre ; assez semblables pour que la connaissance de l'un facilite considérablement l'acquisition de l'autre' (*ibid.* : 88). Il évoque le rôle de l'arabe écrit comme langue de civilisation du fait de son lien avec l'islam, mais insiste beaucoup sur le caractère très normatif de sa grammaire et sur le manque de souplesse dû au poids des normes, qui fait que personne ne se sent à l'aise dans cette langue figée pour l'éternité. À l'opposé de cette langue réservée à une élite, les dialectes modernes n'ont pas cessé d'innover, mais ils relèvent, au moins pour ce qui est du Maghreb, d'un type commun. Leur faiblesse est moins celle de leurs divergences (faiblesse à laquelle peut remédier un apprentissage relativement court) ou celle de la pauvreté de leur vocabulaire, que le fait de ne pas être 'parvenu à la dignité de langue littéraire [même si o]n conte beaucoup sans doute en prose vulgaire' (*ibid.* : 86).

Marçais présente les deux états de l'arabe comme complémentaires, en précisant que c'est bien là la faiblesse même de l'arabe, langue pour laquelle deux variétés sont nécessaires afin de répondre à tous les besoins de la communication. Si l'auteur établit une hiérarchie, c'est moins entre l'arabe littéral et l'arabe dialectal (contrairement à ce que pourrait laisser croire l'usage du terme apparemment dépréciatif de 'patois'), qu'entre l'arabe et le français. Dans sa perspective, la question sous-jacente est en effet celle de la langue à promouvoir dans l'enseignement (arabe écrit vs arabe oral et/ou arabe vs français) et les considérations de Marçais sont en bonne partie induites par les particularités de la situation coloniale, à

² La pagination est donnée par rapport à la réédition de 1961.

commencer par les paragraphes où il s'interroge sur la place à réserver au français et sur les difficultés de l'apprentissage de l'arabe pour les Européens.

On peut donc considérer que le point de vue de Marçais est influencé par l'époque où il écrit. On ne peut pas dire, cependant, que l'opposition entre les deux 'états' de l'arabe soit le pur produit de la vision coloniale. Dans la tradition arabe, on trouve en effet un usage récurrent de plusieurs expressions qui s'organisent, elles aussi, selon une claire bipolarité et qui remontent, pour partie, à des traditions anciennes.

Selon Larcher (2008), l'opposition entre l'arabe *al-fuṣḥā* et l'arabe *al-ʿāmmiyya* est relativement récente : elle aurait été consacrée par l'article de Jurjī Zaydān (1861-1914) publié dans le premier numéro de la revue *al-Hilāl* — revue que ce dernier fonda au Caire en 1892. L'article lui-même porte le titre de *al-luġa al-ʿarabiyya al-fuṣḥā wa-l-luġa al-ʿāmmiyya*. L'expression de *al-luġa al-ʿāmmiyya* (ou sa variante *kalām al-ʿamma*), qui fait référence à la langue 'de tous, de la masse des gens', est cependant d'un usage déjà ancien. Pour désigner les dialectes, elle n'est guère concurrencée que par l'expression *al-luġa al-dārija* (ou sa variante *al-kalām al-dārij*) et Larcher a trouvé des attestations de ces deux expressions dans le titre d'une épître datant du début du XIX^e siècle³.

Quant à l'expression de *al-luġa al-fuṣḥā*, elle 'est au premier chef une réécriture de *ʿafṣaḥ al-luġat al-ʿarabiyya* (« la plus châtiée des manières de parler arabes »), qui qualifie la *luġat Quraysh*, à laquelle est identifiée, sur une base non pas linguistique mais scripturaire (Cor. 14,4), la langue du Coran' (Larcher *ibid.* : 264). La référence à la pureté et à la correction, que l'on retrouve dans *al-luġa al-ṣaḥīḥa* et *al-luġa al-faṣīḥa*, ne s'est imposée que tardivement, alors que l'on usait précédemment de diverses expressions faisant référence, soit au caractère écrit (cas de *luġat al-kutub* vs *luġat at-takallum*), soit à l'ancienneté de la langue (cas de *al-luġa al-ʿasliyya*, *al-luġa al-qadīma*, *luġat Mudar* ou *al-luġa al-muḍariyya*), soit même au caractère élitiste de cette variété de l'arabe (cas de *luġat al-ḥāṣṣa* vs *al-luġa al-ʿāmmiyya*).

Larcher a fait l'hypothèse que le couple *al-luġa al-fuṣḥā* vs *al-luġa al-ʿāmmiyya* était au croisement de la terminologie arabe médiévale et de la vision diglossique occidentale de l'arabe. La proximité avec la vision de Marçais n'est peut-être pas évidente, mais la convergence avec la vision de Ferguson paraîtra certainement plus nettement.

1.2. La diglossie et la notion de prestige

Le célèbre article de Ferguson, qui paraît une trentaine d'années après celui de Marçais, traite lui aussi de la diglossie (appelée 'diglossia') en arabe. Sa perspective se veut toutefois plus générale, car il compare la situation de l'arabe à d'autres situations qu'il juge proches, comme celle de l'allemand standard et dialectal (en Suisse), celle du français et du créole (à Haïti) ou celle des variétés *katharévusa* et *dhimotiki* du grec.

Ferguson n'est pas sans remarquer le problème que pose le choix des désignations retenues, à chaque fois, pour les deux variétés. Aussi, après avoir introduit la notion de 'superposed variety' pour qualifier la variété qui n'est pas la variété première, native, des locuteurs — mais celle qui peut être apprise en sus de la précédente — propose-t-il de désigner la 'superposed variety' comme une variété haute (symbolisée par H pour 'High') et les dialectes régionaux (ou 'native varieties') comme relevant de la variété basse (symbolisée par L pour 'Low').

Ce qui paraît être, dans un premier temps, une question de convention, va bientôt se révéler comme l'expression d'une hiérarchisation entre les deux variétés.

Tout d'abord, Ferguson fait une liste de différentes situations et opère une répartition entre les situations où l'on emploie l'une ou l'autre variété. La variété H est notamment d'usage :

³ L'épître *Risāla al-tamma fī kalām al-ʿamma wa-l-manāḥij fī ʿaḥwāl al-kalām al-dārij* a été écrite par Michel Sabbagh (1784-1816), collaborateur (d'origine orientale) de Silvestre de Sacy (cf. Larcher *ibid.* : 271).

dans les sermons, à l'église et à la mosquée ; dans le courrier personnel ; dans les discours politiques ; dans les cours à l'université ; aux informations (radiophoniques ou télévisées) ; dans les journaux ; en poésie. La variété L, quant à elle, est employée : dans les instructions au personnel subalterne ; dans les conversations à l'intérieur de la famille, avec des amis ou des collègues ; dans les feuilletons radiophoniques ('soap opera') ; dans les légendes des caricatures politiques ; dans la littérature populaire.

Ferguson insiste sur le fait que la plus grande faute est de ne pas choisir la variété qui convient au contexte : il est tout aussi ridicule, précise-t-il, d'employer la variété L pour un discours formel que d'employer la variété H dans une conversation familière. Par ailleurs, le passage de l'une à l'autre variété se fait très naturellement et l'auteur de l'article est bien conscient que les faits qu'ils présentent sont souvent plus complexes qu'il ne l'a indiqué, en particulier dans le cadre de l'éducation formelle.

L'opposition générale qui ressort dans la suite de l'article montre cependant qu'il n'a pas choisi par hasard de symboliser les deux variétés, respectivement, par H et L et que ce choix n'est pas dû seulement au fait que la variété H est une variété 'en surplomb' par rapport à l'autre ('superposed'). Certes, chacune des deux variétés remplit des fonctions différentes, mais cette complémentarité de fait, pour Ferguson, va de pair avec une hiérarchisation entre les deux variétés. La variété H est haute parce qu'elle jouit de plus de prestige que la variété L, même auprès des locuteurs qui ne maîtrisent que la variété la plus basse :

'In all the defining languages the speakers regard H as superior to L in a number of respects. Sometimes the feeling is so strong that H alone is regarded as real and L is reported « not to exist ». Speakers of Arabic, for example, may say (in L) that so-and-so doesn't know Arabic. This normally means he doesn't know H, although he may be a fluent, effective speaker of L. If a non-speaker of Arabic asks an educated Arab for help in learning to speak Arabic the Arab will normally try to teach him H forms, insisting that these are the only ones to use. Very often, educated Arabs will maintain that they never use L at all, in spite of the fact that direct observation shows that they use it constantly in all ordinary conversation.' (1959a : 329-330).

Il arrive, reconnaît Ferguson, que l'attitude n'aille pas jusqu'au déni d'existence, mais il reste alors, même dans ce cas — et indépendamment du niveau de maîtrise du locuteur —, la conviction que la variété H est plus belle, plus logique et plus efficace pour exprimer les grandes idées.

Dans le cas de l'arabe, le prestige de la variété H est indéniablement lié au fait que l'arabe classique ou *al-fuṣḥā* est à la fois la langue du Coran, donc de la religion islamique, et celle de la civilisation arabo-islamique, riche d'une abondante littérature écrite. Ferguson va jusqu'à évoquer l'existence d'une forme intermédiaire, sous-codifiée et instable, susceptible d'apparaître sous la pression des besoins de la communication, mais il voit fondamentalement dans la variété H, une langue très normée, peu susceptible de varier en profondeur, et, dans la 'diglossia' arabe, une situation stable tout à fait capable de perdurer à travers les siècles. Sur ce point, son analyse croise celle que propose Larcher pour expliquer le succès même de l'expression *al-fuṣḥā* :

'Cette explication peut être trouvée dans le consensus, en matière linguistique, des deux grandes idéologies qui se partagent à l'époque moderne le monde arabe et qu'on appellera « islamocentrée » et « arabocentrée ». Pour la première, la *lughā al-fuṣḥā* est la langue du Coran, pour la seconde celle de la nation arabe. Par suite, tout plaidoyer en faveur du dialecte est une attaque contre l'islam pour la première, contre l'unité de la nation arabe pour la seconde.' (*ibid.* : 274-275).

Je ne reviendrai pas ici en détail sur les développements que Ferguson a consacrés, dans son article, à la caractérisation de la diglossie du point de vue grammatical, lexical et phonologique. Il me suffira de préciser que, pour la grammaire et le lexique, les divergences

lui apparaissent comme profondes — alors que phonologiquement les deux variétés tendent à partager le même système de base, ne divergeant qu'à la marge — et cela bien que l'auteur prenne, comme exemples de 'diglossia', des variétés qui sont le plus souvent généalogiquement apparentées.

Parmi les quelques voix qui se sont élevées pour former un 'plaidoyer en faveur du dialecte', je citerai celle d'Elie Kallas. Dans son livre *Qui est arabophone ?* (1999), il récuse le terme de dialecte au profit de celui de 'néo-arabe' et met l'accent sur la différence de type linguistique entre les deux variétés H et L (synthétique pour la première, analytique pour la seconde⁴). Le fait que la variété H soit une langue artificielle, liée au passé et sans véritables locuteurs, justifie à ses yeux la promotion du 'néo-arabe' comme nouvelle langue de la nation (néo-)arabe. Il se trouve que, à l'échelle du monde arabe, le Liban occupe sans doute une place assez particulière, à la fois par le rôle qu'y joue la communauté chrétienne et par la vitalité de sa littérature en 'néo-arabe'. Aussi n'est-ce sans doute pas un hasard si le contempteur de l'arabe classique nous vient de ces terres. Pour ma part, ma perspective est moins de contester le prestige de l'arabe *al-fuṣḥā* que de revenir sur la question du statut des dialectes.

1.3. Du prestige relatif des dialectes

L'exposé de Ferguson n'est pas dénué de nuance, mais il semble n'accorder globalement aucun prestige aux variétés dialectales (variétés qu'il qualifie, rappelons-le, de 'basses'). Ceci me semble contestable, et à deux niveaux distincts, chacun des deux correspondant à un des sens possibles du sous-titre 'Du prestige relatif des dialectes'.

Tout d'abord, il faut prendre en considération les nombreuses études que Ferguson, certes, n'a pu lire à l'époque où il écrivait son article, mais qui, depuis 1959, ont apporté d'importants éclairages sur les phénomènes de koinésation et de hiérarchisation des traits linguistiques.

Palva, l'un des premiers linguistes arabisants à mettre l'accent sur les phénomènes de convergences entre dialectes, définit ainsi la koinésation :

'Considering the language situation in the society in general, the dichotomy between Written and Colloquial Arabic (or, H and L) is, of course, the overwhelming practical problem. There is, however, a linguistic tendency in the sphere of the colloquial which in the course of time may have a considerable effect on the functional distribution of the two main varieties of the language. This tendency is dialect levelling or koineization, a development that eliminates specific isoglosses and thus melts down local dialects into greater linguistic units.' (1982 : 15-16).

Ces phénomènes ne sont sans doute pas nouveaux dans l'histoire de l'arabe⁵, mais ils prennent depuis un siècle une importance cruciale. Ils s'observent aussi bien dans les grandes villes que dans les bourgades ou à la campagne, à la faveur des migrations saisonnières ou définitives. Les circonstances jouent évidemment un rôle important : les contacts réguliers n'ont pas nécessairement les mêmes effets que les contacts épisodiques, ni les migrations individuelles, les mêmes effets que les migrations collectives.

Il est toujours risqué d'anticiper sur les évolutions linguistiques. Néanmoins, vu le prestige de l'arabe classique, il semblait logique que, dans le cas où deux traits entrent en concurrence, ce soit la réalisation la plus proche de la norme du classique qui l'emporte sur l'autre. Il n'est pas rare cependant qu'une telle prévision soit prise en défaut.

Le premier exemple de koinésation récente donné par Palva (*ibid.* : 20-22) est de ce type. Il

⁴ Il reprend là une distinction développée par Blau (notamment 1969 et 1977). Que l'ensemble des dialectes ne relève pas, à mon avis (Taine-Cheikh 2002a), du type analytique, est ici secondaire.

⁵ Voir notamment les thèses sur la koinè poético-islamique (Blachère 1947 : 156-169, Rabin 1951 : 3-4) et sur la koinè militaire (Ferguson 1959b). Elles ont suscité de nombreuses discussions (cf. Cohen 1962), mais cela ne signifie pas que la diffusion de certains traits ne soit pas liée à des phénomènes récurrents de koinésation.

concerne la réalisation du *qāf* dans les populations syro-libanaises. Synthétisant bon nombre de travaux sur la région, l'auteur montre l'extension importante que connaît la réalisation glottale /ʔ/ au détriment des autres réalisations sourdes /q/ et /k/. Non seulement le /q/ (conforme pourtant à la norme classique) tend à disparaître dans les villages situés dans une aire où le /ʔ/ domine — ne se maintenant plus qu'à l'intérieur de la famille et chez les locutrices ou les personnes âgées —, mais encore, elle tend à devenir un trait stigmatisé. C'est qu'au lieu d'être interprété comme un trait classicisant, le /q/ est vu comme la réalisation caractéristique d'une minorité religieuse (celle des Druzes) ou celle des locuteurs non éduqués d'une communauté non urbaine (sur la situation actuelle à Beyrouth, voir Germanos 2011).

Deux autres exemples, cette fois non phonologiques, témoignent d'une évolution comparable du 'plus classique' vers le 'plus dialectal'. Le premier, qui se conforme peut-être à une tendance universelle vers une plus grande simplicité, concerne l'accord entre le numéral et le nom compté dans l'arabe du Koweït : l'emploi complexe du système classicisant (avec croisement des genres : forme féminine du numéral employée avec les nominaux masculins, comme *ṭalāṭa riyāyil* 'three men' — et inversement) tend à régresser. Le second relève du domaine lexical et voit régresser les variantes les plus classiques devant d'autres, plus dialectales (cas de *ʔams* vs *ʔimbāreḥ* 'hier' comme de *ḡadd* vs *bukra* 'demain' dans la ville jordanienne d'es-Salt).

Parmi les autres exemples qu'il décrit, certains paraissent conformes à la prédiction, comme la régression de la réalisation palatalisée /č/ du *kāf* (qui est en voie d'extinction à es-Salt et régresse dans les villages environnants) ; la régression du syndrome dit de *ḡahāwah* à Bahraïn ; la suppression du morphème verbal de l'accompli 1sg /-ku/ et son remplacement par /-tu/ dans les villages yéménites de la montagne. Cependant, dans chacun de ces cas, Palva conteste l'idée que l'évolution vers une forme plus conforme à la norme classique se soit faite sous l'influence de la variété H de la diglossie. Pour lui, toutes les évolutions présentées, qu'elles aillent ou non dans le sens du classique, sont à mettre sur le compte de l'influence d'un dialecte sur un autre. Il termine son article en précisant que les phénomènes relevant de la koinésation sont plus importants et se développent plus vite que ceux relevant de la classicisation.

Au fil des exemples et en conclusion, Palva évoque le rôle déterminant que jouent souvent les locuteurs des centres urbains comme prescripteurs de normes nouvelles. De nombreux travaux ont exploré cette voie au cours des vingt dernières années, et notamment la question de l'impact des migrations sur l'évolution des parlers arabes urbains (voir l'ouvrage collectif édité par Miller & al. 2007). Le tableau qui en ressort montre 'qu'il n'y a, en aucun cas, un seul modèle d'évolution linguistique, et que chaque ville représente un cas spécifique, même si on peut essayer d'établir des grands archétypes.' (Germanos & Miller 2011 : 9).

Si j'ai choisi, jusqu'à présent, de privilégier la question des traits plutôt que celle du prestige de tel ou tel dialecte, c'est sans doute parce que je suivais l'exposé de Palva, mais c'est surtout parce que les locuteurs ne semblent pas entretenir un rapport uniforme avec tous les traits de leur parler, même lorsque leur dialecte est investi d'un prestige reconnu par tous. Je pensais ici en particulier au cas des locuteurs fassis de Casablanca étudié par Hachimi (2011). Son article nous montre en effet que deux traits ont été conservés, consciemment ou non⁶, alors qu'une troisième réalisation est stigmatisée chez les locuteurs masculins et en

⁶ La question de la dissociation entre jugement épilinguistique et pratique effective mériterait de plus amples réflexions. J'en ai pour ma part relevé un exemple chez les hassanophones de la région de Goulimine, surpris à reprendre des usages de la *dārīja* (généralisation de la forme en -i du féminin, par exemple), bien qu'ils les stigmatisent (Taine-Cheikh 1997). Par ailleurs, Lentini (2002), suivi en cela par d'autres auteurs, a considéré le problème du point de vue de la réception, en incitant à faire la différence entre la perception (ou non perception) d'une variante et son statut sociolinguistique.

voie d'abandon rapide par les hommes car considérée comme non virile (il s'agit en l'occurrence de la réalisation grasseyée et non roulée du *rāʔ*).

Pourtant, la question du prestige comparé des dialectes se pose bel et bien et, globalement, le parler de certaines communautés est plus prédisposé à avoir du prestige que d'autres. J'ai surtout évoqué jusqu'à présent le cas des parlers urbains, mais les parlers de nomades entrent pour une bonne part dans la même catégorie. Il semble en effet que, même quand ils jouissent auprès des autres communautés d'une estime moindre (ce qui est loin d'être la règle), ils bénéficient, de la part des locuteurs eux-mêmes, d'une attitude de loyauté toute particulière. Le cas des arabophones de Mauritanie va me permettre d'explicitier mon propos.

2. Le monde maure : de la bipolarité à la multipolarité

La Mauritanie a été colonisée par la France, progressivement et superficiellement, à partir des premières années du XX^e siècle, mais elle est restée encore plusieurs décennies en dehors des grands circuits d'échanges. Ce n'est donc qu'au milieu du XX^e siècle que la population bédouine de l'Afrique du Nord-Ouest a renoué des contacts plus étroits avec le reste du monde arabophone. Pendant les siècles qui ont précédé, elle a évolué, par bien des aspects, en vase clos, mais durant ce temps elle a opéré une profonde mutation linguistique et développé une solide culture écrite en arabe classique.

2.1. De la berbéricité à l'arabité

Physiquement, socialement et culturellement, il existe une grande ressemblance entre les Maures et les Touaregs. Cependant, alors que ces derniers considèrent leurs voisins nomades de l'Ouest comme de proches parents qui ont perdu leurs vraies valeurs (notamment la langue berbère), les Maures semblent voir dans leurs voisins de l'Est de véritables étrangers — si du moins il faut en croire le sens littéral de l'ethnoterme *aʕjām* qu'ils utilisent pour les désigner, concurremment avec *twâræg*.

Il faut dire en effet que les nomades de l'Afrique de l'Ouest ont cessé, au cours du second millénaire après J.-C., de parler la même langue (ou des variétés langagières assez étroitement apparentées). Auparavant, et notamment à l'époque prestigieuse des Almoravides (XI^e siècle), toute cette région était parcourue par des tribus de nomades, reconnaissables au fait que les hommes portaient des boucliers faits en peau d'oryx et faisaient usage du *liṭām* pour se couvrir le bas du visage (d'où leur nom de *mulattamūn* '[hommes] voilés'). Quant à situer les tribus en question, on ne peut le faire qu'approximativement (y compris pour localiser la célèbre tribu des Lamṭūna à laquelle on attribue un rôle majeur dans la formation et le succès du mouvement almoravide)⁷. Ibn Ḥaldūn, pour sa part, les situe :

'dans la partie située entre le pays des Berbères et celui de Sūdān. [...]. Tels sont le Kudhāla (*sic*), les Lemtūna, les Massūfa, les Utrika, les Tārqa, les Zaghāwa, les Lamṭa. Ce sont les frères des Ṣanhādja. Tous demeurent entre l'Océan Atlantique, à l'ouest, et Ghadamès, qui est entre Tripoli et Barqa' (Cuoq 1975 : 332).

Mais dès la fin du XIV^e siècle (époque où écrit Ibn Ḥaldūn), un groupe d'Arabes Maʕqil, installé parmi les Zénètes entre le Sous et le Touat, assume le rôle d'intermédiaires entre le pays du Maghreb et les régions des Sūdān et c'est à peu près durant cette période que débute l'arabisation de la partie occidentale du Sahara (la région située à l'ouest de l'itinéraire

⁷ Quant au lieu précis d'où serait partie la conquête, c'est un sujet encore plus débattu. On a longtemps cherché un monastère fortifié (*ribāṭ*) où se seraient préparés les *murābiṭūn* avant leur expédition armée vers le Nord et on a cru un moment pouvoir le trouver sur l'île mauritanienne de Tidra. Mais de Moraes Farias (1967) a mis fin à cette quête en proposant une autre interprétation pour le terme de *murābiṭūn* 'ceux qui mènent la guerre sainte'.

Sidjilmāsa – Taghaza – Tawdenni – Timbuktu⁸). La fraction des Arabes Maʿqil s'appelle les Ḥassān (*Dawī Ḥassān* pour Ibn Ḥaldūn) et son rôle présumé dans l'arabisation dialectale est soulignée par le fait qu'elle a donné son nom au dialecte arabe mauritanien, le *klām ḥassān* 'parler de/des Ḥassān' (ou *ḥassāniyya*).

Depuis au moins le milieu du XX^e siècle, les berbérophones de Mauritanie ne constituent quasiment plus une communauté 'visible'. Actuellement, leur nombre est très faible (et uniquement dans quelques groupes tribaux originaires du Sud-Ouest du pays) et les quelques milliers de locuteurs qui parlent encore le zénaga — une maîtrise souvent très limitée — sont tous des adultes bilingues susceptibles de se fondre dans la masse des locuteurs du *ḥassāniyya*⁹.

On n'a pratiquement aucune information sur le rythme auquel s'est faite l'arabisation. Seule la *Description de la Côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal* par Valentim Fernandes, publiée par de Cenival et Monod (1938), nous donne un aperçu de la situation 'en peau de léopard' qui paraît avoir caractérisé le Sahara occidental à la toute fin du XIV^e siècle. Même Ibn Battūta (Defremery & al. 1969, IV : 387-390), qui s'insurge contre l'attitude libre des femmes de Walāta (une attitude qui fait penser à celle des femmes touarègues), ne fait aucun commentaire sur la langue des habitants de cette ville de l'extrême Est mauritanien.

Faute d'informations précises, j'ai cherché dans la littérature (notamment dans le mythe du Šrīv Bū-bāzzūl, littéralement 'le chérif au sein') des traces du meurtre de la mère (berbère) et du triomphe du père (guerrier et arabe)¹⁰. Mais c'est la langue qui en révèle le plus. On voit en effet que les termes servant à nommer les tribus nobles les plus prestigieuses de la société maure (à savoir les tribus guerrières), font référence typiquement à l'arabité (zénaga *aʿrab*, *ḥassāniyya ʿrab*) ou aux Arabes Maʿqil (*ḥassāniyya ḥassān*). Quant au terme de *ẓnāgā* qui apparaît dans le nom donné localement au berbère de Mauritanie (expression qui signifie littéralement, en zénaga comme en *ḥassāniyya*, 'la langue des Zénaga'), il a pris la signification — là encore, dans les deux langues — de 'tributaires'. On a donc une polarisation nette entre deux valeurs : une valeur positive dans le cas de l'arabe *ḥassāniyya*, qui se trouve associé aux conquérants Arabes et aux glorieux vainqueurs de la guerre de Šurḥubḥā¹¹ ; une valeur négative dans le cas du berbère zénaga, associé quant à lui à des groupes subalternes, payant tribut aux guerriers et de ce fait assez nettement méprisés.

Il serait étonnant qu'une telle polarisation n'ait pas joué un rôle dans l'éviction du berbère, même si d'autres facteurs ont certainement été également déterminants. Il en est ainsi du lien, sur lequel je vais revenir, que les locuteurs — et plus encore les lettrés, parmi lesquels les berbérophones sont historiquement très nombreux — établissent entre le dialecte *ḥassāniyya* et l'arabe classique.

Je me garderai cependant d'affirmer que les zénagophones entretiennent vis-à-vis de leur langue une véritable attitude de rejet. Généraliser à partir du comportement des derniers locuteurs est sans doute prendre un risque et il faut prendre les attitudes de dissimulation avec une certaine prudence. Les zénagophones considèrent par exemple que c'est une marque de 'pudeur' et de respect vis-à-vis des autres que d'éviter d'employer le zénaga dans une assemblée qui ne le maîtrise pas. On peut d'autant mieux le comprendre que, dans les familles, c'était par contre manquer de respect, il y a peu de temps encore, que de saluer un

⁸ De nos jours il existe une communauté hassanophone, non négligeable, dans la région malienne de Timbuktu (cf. Heath 2003 et 2004).

⁹ Pour plus de détails, voir mon introduction au *Dictionnaire zénaga-français* (2008a : XXXVI-XCVI) ainsi que l'avant-propos d'Abdel Wedoud Ould Cheikh à ce même ouvrage (pp. XV-XXXIII).

¹⁰ Plutôt un meurtre symbolique ou un bâillonnement (cf. Taine-Cheikh 1998 : 217-219).

¹¹ Cette guerre, qui a eu lieu durant la seconde moitié du XVII^e siècle, n'a pas opposé de manière frontale tous les Arabes d'un côté et tous les Berbères de l'autre, mais une coalition de tribus berbères du Sud-Ouest, menée par Naṣr al-Dīn, contre un groupement de tribus à dominante arabe. On peut penser que la défaite des premiers a certainement contribué à affaiblir la vitalité du berbère dans le Sud-Ouest de la Mauritanie.

ancien en ḥassāniyya au lieu d'employer les salutations d'usage en zénaga.

Il y a sans doute une part d'ambiguïté dans le rapport que les zénagophones ont (eu) avec leur langue — et l'on verra tout le jeu que permet le recours à la notion de Ṣanhaja. Il y en a en revanche beaucoup moins dans leur rapport à l'arabité : celle-ci tend, au moins de nos jours, à être revendiquée par tous, que leur langue maternelle soit l'arabe ou le berbère. Mais c'est là un phénomène qui dépasse de beaucoup la communauté des Maures (appelés *biḍān* en ḥassāniyya¹²) et que l'on retrouve dans de nombreuses sociétés islamisées, y compris chez les musulmans qui ne parlent pas une langue de la super-famille chamito-sémitique (ou afro-asiatique).

2.2. Entre l'écrit et l'oral

Le partage, à l'oral, entre le zénaga et le ḥassāniyya a longtemps caractérisé la société maure¹³, mais cette dualité n'est pas la seule bipolarité existante. Il en existe une autre, qui se déploie cette fois entre l'oral et l'écrit.

Jusqu'à l'introduction du français dans l'administration et l'enseignement à l'époque coloniale, l'écrit était en effet réservé exclusivement à l'arabe classique. S'il y a eu des écrits en berbère, on n'en trouve pratiquement aucune trace. L'usage des caractères *tifinağ* semble avoir disparu dès les XV^e-XVI^e siècles et les lettrés berbérophones n'ont pas laissé de manuscrits berbères en caractères arabes, contrairement à leurs voisins du Sous.

Pourtant, les tribus réputées berbérophones ou d'origine Ṣanhaja ont fourni à la société maure un grand nombre de savants dans tous les domaines traditionnels de la culture arabo-musulmane. On se rappellera à ce propos que l'islamisation de la contrée a commencé bien avant l'arrivée des Arabes Maʿqil et que les Ṣanhaja, en fiers 'descendants' des Almoravides, ont eu tendance à se poser en pieux lettrés face aux Bani Ḥassān (dont l'une des représentations qu'on s'en fait est celle de pillards sans foi ni loi¹⁴). Il n'est d'ailleurs pas neutre qu'un noble, un membre d'une tribu maraboutique, soit appelé en zénaga *agaḍiy*, car ce terme a certainement pour étymologie le lexème arabe *qaḍi* 'qadi, juge islamique' (même si ce dernier apparaît aussi sous la forme de *alqaḍi*, mais cette fois sans changement de signifié). Il est encore plus significatif que le terme pour désigner la femme en général soit, en zénaga, celui de *tənāš'əmt*, car on peut y reconnaître une forme berbérisée et évoluée (ajout de *t...-t* ; *m > n*, *s > š*, *l > l'*) de *muslima* '[femme] musulmane' (cf. Taine-Cheikh 2008a : 496)¹⁵.

Pour ce qui est de l'enseignement (apprentissage coranique puis, éventuellement, formation complémentaire plus poussée dans une *maḥaḍra*), il n'y a guère de différence à établir entre les hassanophones et les zénagophones (ni même, plus largement, avec les communautés négro-africaines voisines). Chez les uns comme chez les autres, l'enseignement reposait sur la mémorisation des textes, aussi bien celle des textes de base (partie ou totalité du Coran, Hadith, grammaire de l'arabe...) que celle d'un vaste corpus de références (relativement unifié pour toute l'Afrique de l'Ouest) concernant tous les aspects de la triade malékisme – ašʿarisme – confrérisme. Apprentissage par cœur, écriture et lecture/récitation à haute voix constituaient les méthodes pédagogiques privilégiées. Dans les 'universités' (*maḥāḍar*) que fréquentaient (presque exclusivement) les hommes des tribus maraboutiques, le

¹² Sur l'emploi de cet ethnoterme dont l'étymon est à rattacher à l'idée de blancheur, voir Taine-Cheikh 1989.

¹³ Même si elle n'exclut pas la pratique d'autres langues, notamment celle du wolof dans le Sud-Ouest et celle du pulaar le long du fleuve Sénégal.

¹⁴ Selon une expression célèbre attribuée à Sidi Mwäylä, un guerrier des Trärza (fin XIX^e siècle) qui joue sur les nuances et exploite les ressources des formes diminutives : un *mağvri* est un homme d'honneur et de religion, un *zāwi* est un homme de religion et d'honneur, un *ḥassāni* est un homme d'honneur sans religion, un *mṛābət* est un homme de religion sans honneur, un *ḥsäysīni* est un homme sans honneur ni religion, un *mṛaybət* est un homme sans religion ni honneur (Taine-Cheikh 1988-1998 : 936).

¹⁵ On trouvera une étude du nom berbère de la femme, pour les parlers autres que le zénaga, dans Galand 1982.

commentaire des textes prenait, avec la copie, plus d'importance, mais il ne brouillait pas pour autant la bipolarité entre langue de l'oral et langue de l'écrit : si les textes ou les lexèmes étaient (ré) cités en arabe classique, les commentaires étaient énoncés, essentiellement, dans la langue maternelle de l'enseigné (zénaga, ḥassāniyya, pulaar...).

Préférant réserver le terme de diglossie au cas de deux variétés d'une même langue, je ne sais comment nommer la situation existant entre l'arabe classique et une langue orale comme le zénaga ou le pulaar (diglossie avec bilinguisme ? bilinguisme avec une spécialité fonctionnelle ?)¹⁶. En tout cas, la relation entre le ḥassāniyya et l'arabe classique et/ou littéraire relevait bien, dans la société traditionnelle maure, d'une situation de diglossie. Quant à la vision qu'on peut se faire de cette bipolarité, elle est beaucoup plus conforme à la description qu'en donne Marçais — un rapport d'oral à écrit — qu'à celle qu'en donne Ferguson où la variété H n'est pas tant la langue de l'écrit que la langue de prestige.

Sans nier tout élément de hiérarchie entre les deux variétés de l'arabe composant la diglossie, je voudrais revenir sur l'absence de prestige qui serait caractéristique du dialecte par rapport à l'arabe classique. L'un des arguments donnés par Ferguson concerne la poésie :

'In all the defining languages some poetry is composed in L, and a small handful of poets compose in both, but the status of the two kinds of poetry is very different, and for the speech community as a whole it is only the poetry in H that is felt to be « real » poetry.' (1959a : 329).

La question de la littérature est déjà présente chez Marçais, mais Ferguson, en minorant complètement la poésie dialectale, la rend responsable de la dévalorisation du dialecte. Pour Cohen (1994 : 10-12), c'est là ignorer l'existence des 'koinès littéraires' à base dialectale qui sont à l'origine, à son avis, de la vraie 'diglossie du peuple' — la langue dite classique n'étant maîtrisée dans le monde arabe que par une infime minorité.

La situation des Maures est cependant un cas particulier, d'une part parce que le pourcentage des lettrés est (était) relativement élevé (et probablement plus que dans la plupart des sociétés maghrébines et/ou nomades)¹⁷, d'autre part parce que le ḥassāniyya et la poésie en dialecte jouiss(ai)ent tous deux d'un indéniable prestige. Il existe sans doute plusieurs raisons à cela, raisons que j'ai déjà essayé d'analyser ailleurs (notamment dans Taine-Cheikh 1997, 1998 et 2007) : le fait que le ḥassāniyya est la langue des vainqueurs (les Bani Ḥassān), la langue des Arabes (par rapport aux Négro-africains) en même temps qu'une variété considérée comme proche de la langue de l'islam, est incontestablement décisif. Contrairement peut-être à d'autres, les lettrés maures semblent avoir eu tendance à considérer le ḥassāniyya, non comme un obstacle, mais plutôt comme une *qanṭāra* 'une passerelle, un pont' facilitant l'acquisition de l'arabe classique.

Quant à la poésie, son prestige est souvent très développé chez les bédouins. Les vers en dialecte remplissent de multiples fonctions, plus variées même que ceux des vers composés en arabe classique : attachement au terroir, expression de sentiments amoureux, moyen de rivaliser avec l'autre (qu'il soit tribu ou individu), éloge des exploits guerriers... Toutes les sociétés bédouines n'ont pas, à l'instar de la société maure, une poésie classique florissante, mais nombre de sociétés bédouines, sinon la plupart d'entre elles, semblent faire traditionnellement grand cas de la littérature dialectale — mais peut-être faudrait-il employer le terme d'oraliture' puisqu'effectivement cette production n'est pratiquement jamais écrite.

¹⁶ Il ne m'a pas échappé que le sens donné au concept de diglossie était l'objet d'un grand débat, mais mon propos n'est pas ici d'en étudier toutes les définitions.

¹⁷ L'ensemble des Arabes l'ignore et semble même intuitivement persuadé qu'il ne saurait y avoir de bons arabisants à la périphérie du monde arabe. Au début du XX^e siècle, Aḥmad aš-Šinqīṭī, pour en convaincre les savants moyen-orientaux de son époque, s'est remémoré des milliers de vers en arabe classique et les a publiés dans une anthologie intitulée *Al wasīṭ fi tarājim 'udabā' Šinqīṭ* ('Le meilleur [livre] sur les œuvres des poètes et hommes de lettres du Šinqīṭ', cf. Miské 1970 : 39, n. 1), mais il semble que l'histoire soit constamment à réécrire.

La séparation est donc presque totale entre l'écrit et l'oral. On peut mesurer cette coupure à l'émoi qu'a suscité l'introduction d'expressions ou citations (vers, proverbe...) dialectales dans des *qaṣida*-s en arabe classique. Mḥammad wəll Aḥmad Yūra (grand poète en arabe classique et en dialecte mort en 1340/1922) est considéré comme l'inventeur d'un nouveau style poétique (la *zrāygä*, c'est-à-dire la 'petite bigarrée') pour avoir osé un tel mélange... et pourtant, tous les éléments d'origine dialectale étaient traduits ou transposés en arabe classique ! (Taine-Cheikh 2008b : 446-448).

L'arabe classique avait donc une existence proprement littéraire, écrite mais surtout lue à haute voix et récitée. Pour caractériser son statut particulier, distinct de celui des langues parlées quotidiennement, j'ai proposé le concept d'auralité — par référence à *aureus* 'oreille' et par opposition à l'oralité liée à la bouche (cf. Taine-Cheikh 1998 : 221-222).

Le cheminement particulier de l'écrit à l'aural explique quelques particularités culturelles. Au nombre de celles-ci, je citerai par exemple les nombreux prénoms, donnés notamment dans les tribus maraboutiques, dont la forme témoigne d'une origine écrite : ainsi *fāṭimātu* et *ʿayšātu* (par contraste avec *yāṭmā* et *ʿayšā*, plus prisés dans les tribus guerrières) ou *umḥu-s-sälāmätä* (littéralement 'la mère de Salama'). Mais j'évoquerai aussi le cas très curieux des doublons comme Tegdaoust / Aoudaghost et Zénaga (*ḥnāgä*) / Ṣanhāja où le passage des siècles a fini par effacer toute conscience du lien entre le lexème en usage à l'oral et son correspondant employé originellement dans les manuscrits¹⁸. Dans le cas de Ṣanhāja, que les Maures considèrent (à l'encontre des faits) comme la source de *ḥnāgä*, cela a permis à tous les lettrés maures, fussent-ils berbérophones, de pouvoir revendiquer une lointaine origine orientale et sémitique (non pas berbère mais himyarite... à défaut d'être arabe ! même si, pour ceux qui s'en réclament, himyarite = arabe...).

2.3. *Changements sociolinguistiques et évolution des normes*

Quelques années avant l'indépendance de la Mauritanie (1960) et, plus encore, dans les décennies qui ont suivi, les fonctionnalités de l'arabe dit classique ont commencé à changer et à déborder du cadre étroit dans lequel elles étaient cantonnées. Elles sont devenues plus conformes au tableau décrit par Ferguson, en particulier sous la pression des nationalistes arabes, ceux-ci réclamant — et finissant par obtenir — que la langue arabe remplace la langue française comme langue officielle et première langue de travail (en particulier dans l'administration et dans l'enseignement).

Le fait le plus remarquable a cependant été — parallèlement à l'extension de la pratique orale et écrite d'un arabe littéraire un peu moins classique (plus réceptif aux nouveautés lexicales et syntaxiques de l'arabe standard moderne — l'émergence d'une variété d'arabe présentant des réalisations intermédiaires ou mixtes entre la variété dialectale et la variété 'standardisée'¹⁹. Cet arabe 'médian' (de l'arabe *al-wuṣṭā*) a d'abord été employé dans les discussions politiques, par la jeunesse contestataire arabophone. L'influence déterminante dans cette évolution fut celle des intellectuels arabisants, appartenant souvent à des tribus de lettrés : ils n'avaient pas fait leurs études en français, mais il n'était pas rare qu'ils aient fait un séjour plus ou moins long dans un des pays du Moyen-Orient.

On ne peut pas dire que l'arabe médian marque une véritable rupture avec le dialectal ḥassāniyya. Pour l'essentiel, la conjugaison des verbes, les règles d'accord, la forme des pronoms et de la négation..., bref l'ensemble de la morphologie tend à suivre les normes

¹⁸ Pour plus de détails, voir, d'une part, Galand 1977 et Taine-Cheikh 1999 : 156, d'autre part, Colin 1930 : 110-111 et Taine-Cheikh 2008a : XLIII.

¹⁹ J'introduis ici ce nouveau qualificatif pour éviter les inconvénients du terme de 'classique' (devenu moins adapté à l'époque moderne en dehors des contextes religieux — toujours importants néanmoins) ainsi que ceux de 'littéraire' (un peu problématique dans la mesure où cet arabe commence justement à s'affranchir de l'écriture et de la littérature).

dialectales. D'un autre côté, les constructions syntaxiques tendent à se complexifier dans certains domaines (expansions du verbe et du nom d'action, tant nominales que verbales, circonstants et circonstancielles...), car de nombreux lexèmes sont empruntés à l'arabe 'standardisé' avec leur construction.

Le moteur de l'évolution est d'abord la nécessité de compléter le lexique du dialecte, la richesse du ḥassāniyya se situant presque uniquement (même si c'est déjà beaucoup) dans des domaines relatifs à la vie quotidienne et familiale ; à l'élevage, la chasse et l'agriculture en milieu sahélo-saharien ; au mode de vie essentiellement bédouin et aux rapports sociaux traditionnels.

Contrairement au type d'arabe médian employé souvent ailleurs (généralement désigné, dans les travaux en anglais des années 70-80, sous le sigle de ESA pour 'Educated Spoken Arabic' mais dorénavant étudié plutôt en rapport avec la notion de code-mixing²⁰), celui parlé par les Maures ne correspond aucunement à une forme de koinésation entre plusieurs variétés dialectales : la grande unité que présente le ḥassāniyya ne le rend aucunement nécessaire²¹. De plus, le caractère synthétique et, par certains de ses aspects, très peu innovant du dialectal maure (en particulier l'absence de particule de l'inaccompli, l'usage conservé de l'état construit pour l'expression du génitif et le caractère non discontinu de la négation) élimine plusieurs cas d'oppositions nettes entre les deux pôles de l'arabe. Or c'est notamment sur ces points que le contraste se fait très souvent entre la variété la plus dialectale et la variété médiane. Ce ne sont pas les seuls points car il en existe d'autres, fréquents également, dans le domaine phonologique, du fait des réalisations du *qāf* autres que /q/, de la confusion fréquentes des dentales et des interdentes, de la tendance à la palatalisation des vélaires, etc.

Or, concernant notamment les consonnes, le ḥassāniyya présente à peu près l'ensemble des habitudes nécessaires à une bonne prononciation (si l'on excepte l'habitude de sonoriser le /f/ dans le dialecte²²). En effet, les réalisations qui sont éventuellement problématiques pour les locuteurs de parlers bédouins²³ ne le sont pas pour les hassanophones, car ils ont l'habitude de réaliser le /d/ et le /q/ (voir même le /ʔ/ à l'intérieur des mots) dans les emprunts que le dialecte faisait traditionnellement à l'arabe classique. De même ont-ils l'habitude de maintenir les voyelles brèves en syllabe ouverte dans les mots empruntés (à l'arabe classique comme au zénaga ou au français), alors que le ḥassāniyya a hérité de l'arabe maghrébin une structure syllabique beaucoup plus pauvre en voyelles brèves. Il est donc tout à fait normal de trouver, en arabe médian, des doublets comme *ṭriġ* et *ṭariġ*, sans pour autant que le choix entre les deux soit aléatoire. À la différence de formes correspond en effet une différence de sens très stable : le premier, purement dialectal, a le sens général de 'chemin, voie', tandis que le second, qui a conservé le /q/ et la structure syllabique du classique, sera réservé au cas plus restreint et plus abstrait de 'voie mystique ou religieuse, confrérie'.

Il y a très nettement une continuité entre le ḥassāniyya traditionnel des lettrés, où quelques lexèmes empruntés à l'arabe classique subissent un traitement particulier de semi-intégration, et l'arabe médian de l'époque moderne, où le pourcentage du lexique emprunté à l'arabe 'standardisé' peut être très important. Mais, si les marques finales (de cas, de modes) ne sont pas exprimées, une incontestable continuité est susceptible de transparaître

²⁰ Sur l'opposition entre 'code-mixing' et 'code-switching', voir notamment Taine-Cheikh 2002b et Mejdell 2006a. Pour une analyse exhaustive de la mixité linguistique dans l'arabe parlé du Caire, voir Mejdell 2006b.

²¹ La question ne se pose qu'avec des non-hassanophones, et effectivement l'un de mes informateurs m'avait une fois précisé qu'il évitait en ce cas l'emploi de morphèmes comme *lāhi*, sachant que cette marque du futur a toutes les chances de ne pas être comprise par son interlocuteur.

²² La réalisation phonétique [v] a tendance à se maintenir en arabe médian comme en arabe 'standardisé', mais elle ne cause aucun risque d'erreur — à la différence de la confusion des dentales et des interdentes.

²³ En général, les problèmes sont encore plus nombreux pour les locuteurs de dialectes ruraux ou urbains.

aussi entre l'arabe médian et l'arabe plus 'standardisé', du fait à la fois du lexique commun et des tournures syntaxiques.

À partir du moment où il devient usuel, voire recommandé, de s'exprimer en arabe 'standardisé' sans se sentir obligé de donner toutes les terminaisons classiques, les locuteurs cessent d'avoir peur de commettre une faute grammaticale²⁴, mais cela suppose de rompre avec l'attitude quasi schizophrénique de séparation entre les deux pôles de la diglossie — attitude qui était auparavant de règle chez les lettrés maures.

La condamnation du mélange et de l'alternance codique est devenue beaucoup plus rare, mais la réprobation ancienne n'a pas disparu sans laisser quelques traces. On s'en rend compte aux possibilités expressives que cela offre à qui sait s'en servir pour accroître ses effets oratoires sur son auditoire (toucher, convaincre, amuser, se moquer...). J'ai montré ailleurs (Taine-Cheikh 2002b) comment un prêcheur populaire, Muḥammad w. Sidi Yaḥya, était devenu célèbre : il prêchait en arabe médian, mais obtenait des effets contrastés en alternant régulièrement les deux codes les plus éloignés (passant d'une expression populaire ḥassāniyya prononcée sur un ton presque graveleux à une citation coranique solennellement déclamée).

À l'écrit, il est certain que les lignes sont également en train de bouger, même si, à ma connaissance, aucun roman n'a été publié jusqu'à présent dont on puisse dire qu'il a été écrit en dialectal ou en arabe médian (que ce soit en partie ou en totalité). Cependant il existe quelques tentatives d'écriture 'triglossique', notamment dans le journal satirique *š-tāri ?* (littéralement 'Quoi de neuf ?' en ḥassāniyya), au titre révélateur. Le sous-titre, quant à lui, est en arabe classique (*basma fi bahr al-dumūʿ* 'Un sourire dans un océan de larmes'), mais l'étonnant avertissement qui précise le prix de vente est à nouveau en dialectal : *mīt ugiyyā u yaṭkällām aš-šāri* 'cent ouguiyas et l'acheteur peut entamer le marchandage'.

À l'intérieur du journal, les articles sont généralement en arabe littéraire, par contre les titres sont souvent des calques humoristiques d'expressions typiquement dialectales. Ainsi trouve-t-on par exemple les titres suivants :

- *al-kalb al-ʿaṭraš* (calque du dialectal *al-kālb al-aṭraš* 'le chien sourd' — au lieu de *al-kalb al-ʿaṣamm*, ressenti comme plus classique) par référence à l'expression proverbiale ḥassāniyya '(être comme) le chien sourd', qui se dit de celui rigole sans savoir pourquoi ;
- *wəll əj-jəmbā* (littéralement 'le fils de la vieille peau' en ḥassāniyya — pseudonyme maure du grand menteur) *fi šahādatih ʿala al-ʿaṣr* 'dans son témoignage sur l'époque', qui est une reprise parodique d'un programme d'*Al-Jazīra* ;
- *hāḍihi al-dunyā laysat šayʿ*, littéralement 'le monde d'ici-bas ne vaut rien', qui apparaît immédiatement pour tout Maure comme un calque ridicule de l'expression dialectale *hāḍi d-dānyā māhi šī*²⁵.

Pour faire rire le lecteur, les journalistes n'hésitent pas à pratiquer 'l'arabe de l'hyène'²⁶.

La présence de poèmes en ḥassāniyya est fréquente (la notation de la poésie dialectale a d'ailleurs toujours été un peu pratiquée) : il s'agit, tantôt de vers réattribués à des personnages politiques pour leur faire commenter l'actualité, tantôt de vers un peu faciles composés spécialement pour servir de texte publicitaire.

Plus nouveau dans l'univers maure est l'apparition de dessins caricaturaux, d'abord dans les journaux satiriques puis, plus récemment, sur internet. Comme l'avait affirmé Ferguson, les légendes des dessins politiques ne sont pas composées dans la variété H. Elles pourraient, néanmoins, être aussi bien en ḥassāniyya qu'en arabe un peu médian.

²⁴ Sur l'importance du *lahn* chez les lettrés maures, voir Miské *ibid.* : 47, Taine-Cheikh 2008b : 445.

²⁵ On pourra noter que les négations avec un prédicat nominal (*laysat vs māhi*) sont nettement différenciées.

²⁶ En principe, seuls les ignorants prétentieux — catégorie que personnifie l'hyène — 'classicisent' ce qui ne peut et ne doit pas l'être (Taine-Cheikh 2008b : 452).

Il faudrait plus d'espace et avoir effectué plus de recherche pour rendre compte de tous les aspects et de tous les domaines de la variation. J'ai souhaité dans cet article mettre l'accent sur le cas particulier de la société maure et sur les grands changements qui se sont produits en un siècle, en concentrant toute mon attention sur l'usage des seules variétés de l'arabe. Auparavant, seules deux variétés étaient employées, l'une à l'oral (le dialectal ḥassāniyya), l'autre à l'écrit — et à l'aural — (l'arabe classique). Entre les deux, la relation était moins, à mon avis, d'ordre hiérarchique que complémentaire, et une comparaison plus complète des deux littératures n'aurait pu que conforter cette hypothèse. Par ailleurs, le fait de considérer le ḥassāniyya comme un 'pont' (et non comme une échelle) vers le classique incite à mettre les deux variétés sur le même plan.

Le développement d'une forme intermédiaire, sorte de glose mixte liée à la fois aux deux variétés précédentes, est une conséquence des changements internes et externes qui se sont produits en Mauritanie depuis l'indépendance. Il a contribué à rendre moins uniformes — mais aussi plus opaques — les rapports que les locuteurs maures entretiennent dorénavant avec les différentes variétés de l'arabe. J'aurais tendance à penser que le prestige du ḥassāniyya traditionnel se trouve amoindri, la population des villes ayant perdu le contact avec le monde bédouin qui nourrissait le dialecte de sa substance. Il est donc probable que la vision hiérarchisée proposée par Ferguson soit plus conforme à la réalité actuelle, multipolaire, qu'à la réalité diglossique du passé. Néanmoins, je continue à préférer une représentation horizontale, avec un arabe médian situé plus ou moins au milieu entre le pôle dialectal et le pôle de l'arabe 'standardisé', et j'invite à considérer la notion de prestige avec une certaine circonspection.

Références bibliographiques

- Blachère, Régis, 1947. *Introduction au Coran*. Paris: G.-P. Maisonneuve.
- Blau, Joshua, 1969. 'L'apparition du type linguistique néo-arabe'. *Revue des Etudes Islamiques* 37/2: 191-201.
- Blau, Joshua, 1977. *The Beginnings of the Arabic Diglossia. A study of the origins of Neoarabic*. Malibu: Undena.
- Cenival, Pierre (de) & Théodore Monod (eds.), 1938. *Description de la Côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal par Valentim Fernandes (1506-1507)*. Paris: Larose.
- Cohen, David, 1962. 'Koinè, langues communes et dialectes arabes'. *Arabica* 9/2: 119-144 [repris en 1970 dans *Études de linguistique sémitique et arabe* 105-125. The Hague/Paris: Mouton].
- Cohen, David, 1994. 'Préface'. In Dominique Caubet & Martine Vanhove (eds.), *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris* 9-19. Paris: INALCO, Langues'O.
- Colin, Georges S., 1930. 'Notes de dialectologie arabe. II. Sur l'arabe marocain de l'époque almohade'. *Hesperis* 9: 104-120.
- Cuoq, Joseph, 1975. *Recueil de sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du VII^e au XV^e siècle*. Paris: CNRS.
- Defremery, Charles & Beniamino Raffaello Sanguinetti, 1969 [1^e éd. 1854]. *Voyages d'Ibn Battûta, texte arabe, accompagné d'une traduction*. Paris: Anthropos.
- Ferguson, Charles, 1959a. 'Diglossia'. *Word* 15: 325-340.
- Ferguson, Charles, 1959b. 'The Arabic Koinè'. *Language* 35/4: 616-630.
- Galand, Lionel, 1970. 'Les noms d'Awdagast et de Tagdawst'. In Denise Robert, Serge Robert & Jean Devisse (eds.), *Tegdaoust 1. Recherches sur Aoudaghost* 29-30. Paris: Arts et Métiers Graphiques.
- Galand, Lionel, 1982. 'Note complémentaire sur un nom berbère de la femme'. *Comptes rendus du G.L.E.C.S.* 24-28/ 3 (1979-84): 489-491.
- Germanos, Marie-Aimée, 2011. 'Représentations linguistiques et contact dialectal : remarques sur l'évolution de cinq variantes régionales à Beyrouth', *Language & Société* 138: 43-59.

- Germanos, Marie-Aimée & Catherine Miller, 2011. 'Introduction. Sociolinguistique urbaine en domaine arabophone : quels enjeux ?', *Language & Société* 138: 5-19.
- Hachimi, Atiqa, 2011. 'Réinterprétation sociale d'un vieux parler citadin maghrébin à Casablanca'. *Language & Société* 138: 20-42.
- Heath, Jeffrey, 2003. *Hassaniya Arabic (Mali): Poetic and Ethnographic Texts*. Wiesbaden: Harrassowitz.
- Heath, Jeffrey, 2004. *Hassaniya Arabic (Mali) – English – French Dictionary*. Wiesbaden: Harrassowitz.
- Kallas, Elie, 1999. *Qui est arabophone ?* Gorizia: Istituto di Sociologia Internazionale di Gorizia.
- Larcher, Pierre, 2008. 'Al-lughā al-fuṣḥā : archéologie d'un concept « idéolinguistique »'. *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* 124/2: 263-278.
- Lentin, Jérôme 2002. Variantes dialectales « objectives » et « subjectives » : l'écart entre différences de forme et différences de statut sociolinguistique, et ses implications pour l'enquête dialectologique. In Abderrahim Youssi, Fouzia Benjelloun, Mohamed Dahbi and Zakia Iraqui-Sinaceur (eds.), *Aspects of the Dialects of Arabic Today* 43-54. Rabat: AMAPATRIL.
- Marçais, William, 1961. La langue arabe. In *Articles et conférences* 83-110. Alger: Adrien-Maisonneuve [1^e éd. 'Rapport d'inspection générale publié par *L'Enseignement Public, revue pédagogique* 12 (décembre 1930):121-133].
- Mejdell, Gunvor, 2006a. Code-switching. In Alaa Elgibali Mushira Eid, Kees Versteegh (editor-in-chief), Manfred Woidich & Andrzej Zaborski (ed.), *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics (EALL) I*, 414-421. Leiden: Brill.
- Mejdell, Gunvor, 2006b. *Mixed Styles in Spoken Arabic in Egypt. Somewhere between Order and Chaos*. Leiden: Brill.
- Miller, Catherine, Enam Al Wer, Dominique Caubet & Janet Watson, (eds.) (2007). *Arabic in the City. Issues in dialect contact and language variation*. London/New York: Routledge.
- Miské, Ahmed-Bâba, 1970. *Al Wasît. Tableau de la Mauritanie au début du XX^e siècle*. Paris: Klincksieck.
- Moraes Farias, Paolo Fernando (de), 1967. 'The Almoravids. Some questions concerning the character of the mouvement during its periods of closest contact with the Western Sudan'. *Bulletin de l'I.F.A.N.* 29, B/3-4: 794-878.
- Ould Cheikh, Abdel Wedoud, 2008. Avant-propos. Les communautés zénagophones aujourd'hui. In Catherine Taine-Cheikh, *Dictionnaire zénaga – français XV-XXXIII*. Köln: Köppe.
- Palva, Heikki, 1982. 'Patterns of Koineization in Modern Colloquial Arabic'. *Acta Orientalia* 43: 13-32.
- Prudent, Lambert-Félix. 1981. 'Diïossie et interlecte'. *Langages* 61: 13-38.
- Rabin, Chaim, 1951. *Ancient West-Arabian*. London: Taylor's Foreign Press.
- Taine-Cheikh, Catherine, 1988-1998. *Dictionnaire ḥassāniyya – Français*, 8 volumes parus, CIII + 1721 p. Paris: Geuthner.
- Taine-Cheikh, Catherine, 1989. 'La Mauritanie en noir et blanc. Petite promenade linguistique en ḥassāniyya'. *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* 54/4: 90-105.
- Taine-Cheikh, Catherine, 1997. 'Les hassanophones du Maroc. Entre affirmation de soi et auto-reniement'. *Peuples méditerranéens* 79: 85-102.
- Taine-Cheikh, Catherine, 1998. 'Langues, savoirs et pouvoirs en milieu maure', *Nomadic Peoples (NS)*, 2: 215-234.
- Taine-Cheikh, Catherine, 1999. L'onomastique comme enjeu. Réflexions du point de vue linguistique, sociolinguistique et historique. In *Actes du 1^{er} Colloque International sur « Le patrimoine culturel mauritanien »* 154-160. Nouakchott: Projet Sauvegarde et Valorisation du Patrimoine Culturel Mauritanien.
- Taine-Cheikh, Catherine, 2002a. À propos de l'opposition « type synthétique » vs « type analytique » en arabe. In Abderrahim Youssi, Fouzia Benjelloun, Mohamed Dahbi and Zakia Iraqui-Sinaceur (eds.), *Aspects of the Dialects of Arabic Today* 234-243. Rabat: AMAPATRIL.
- Taine-Cheikh, Catherine, 2002b. De la variation linguistique dans le prêche populaire mauritanien. In Aleya Rouchdy (ed.), *Language Contact and Language Conflict in*

- Arabic. Variations on a Sociolinguistic Theme* 177-203. London: Routledge Curzon.
- Taine-Cheikh, Catherine, 2007. The (r)urbanization of Mauritania. Historical context and contemporary developments. In Catherine Miller, Enam Al Wer, Dominique Caubet & Janet Watson (ed.), *Arabic in the City. Issues in dialect contact and language variation* 35-54. London/New York: Routledge.
- Taine-Cheikh, Catherine, 2008a. *Dictionnaire zénaga – français. Le berbère de Mauritanie par racines dans une perspective comparative*. XCX + 650 p. Köln: Köppe.
- Taine-Cheikh, Catherine, 2008b. De la mixité linguistique dans l'histoire de l'arabe ouest-saharien. In Jérôme Lentin & Jacques Grand'Henry (ed.), *Moyen arabe et variétés mixtes de l'arabe à travers l'histoire* 439-456. Louvain-La-Neuve: Université catholique de Louvain/Institut orientaliste de Louvain.